

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1. Michel DESROSIERS | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Nathalie MEUNIER | 5. David WILSON |
| 3. Sophie BRASIOLA | 6. Andrew J. PELLETIER |

EST ABSENT :

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2022
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

5. Règlement 2022-642 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux – Adoption
6. Nomination des préposés à l'information touristique

FINANCES ET TRÉSORERIE

7. Acceptation des comptes à payer
8. Rapports des salaires nets – 2022-03

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

9. PIIA Insertion – 3025 ch. Capelton, Agrandissement
10. PIIA Intermédiaire – 361 rue Hovey, Agrandissement
11. PIIA Intermédiaire – lot #4 029 155, ch. de la Rivière, Nouvelle construction unifamiliale
12. Délégation de la gestion du barrage à la Régie du Parc régional Massawippi
13. Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux
14. Avis de motion règlement régissant la Protection et la préservation du Patrimoine
15. Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme Station de nettoyage d'embarcations auprès du Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs
16. Certificats d'utilisateur – Adoption de la tarification (*Sujet retiré*)
17. Entente avec Bleu Massawippi pour la gestion des opérations de la station de lavage

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

18. Ajout de signalisation sur la rue Sherbrooke et la rue Merrill

VARIA

19. Période de questions portant sur des sujets locaux, d'intérêt public
20. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

2022-04-04.01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU l'ajout d'un nouveau sujet à l'ordre du jour pourtant dorénavant le numéro 17 et retrait du point 16

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2022-04-04.02 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2022**

MOI, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenu le 7 mars 2022 soit adopté.

2022-04-04.03 **INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL**

La Mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- ACTIVITÉS DE PÂQUES (Andrew J. PELLETIER) •
- MADA (David WILSON) •
- •
- •

2022-04-04.04 **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR**

INTERVENANTS		OBJETS
MICHAEL GRAYSON	Q.	Point 14 – est-ce que ce règlement modifiera les définitions du PIIA supérieur pour le village aussi?
	R.	Ce point est en discussion avec la firme EXP
DONALD WATT	Q.	Pourquoi EXP?
	R.	Ils connaissent nos règlements et peuvent nous aider à un prix raisonnable. L'urbaniste en charge de ce dossier est un résident de NorthHatley qui connaît le village. N'oublie pas que c'est au conseil de accepter ou non une modification au règlement.
DONALD WATT	Q.	When i have a larger boat, I had a key to the government dock. Do some people still have this key?
	R.	The lock has been changed and if anyone else still has a key in procession (that was not turned in), it won't work.

2022-04-04.05 **RÈGLEMENT 2022-642 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – ADOPTION**

Résolution visant l'adoption du règlement d'éthique et déontologie des employés

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 mars 2022 et que le projet de règlement a été déposé lors de la même séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE le règlement intitulé « Règlement 2022-642 d'éthique et de déontologie des employés municipaux » soit adopté.

ADOPTÉ

2022-04-04.06 **NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'INFORMATION TOURISTIQUE**

Résolution permettant l'embauche des préposés à l'information touristique pour l'édition 2022.

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la période estivale;

ATTENDU QUE les dépenses reliées aux opérations estivales 2022 du Kiosque touristique sont partagées entre la Municipalité et le Canton de Hatley

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE Madame Lucille Tang-Levac et Monsieur Adam Collette soient embauchés aux postes de préposés à l'information touristique pour la période estivale, selon un horaire hebdomadaire de travail variable ne dépassant pas 35 heures semaine chacun, au taux de salaire horaire de 17,00 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au Guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-622-00-141.

ADOPTÉE

2022-04-04.07

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 4 avril 2022 par le Service de trésorerie, au montant 190 787.41 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du
VILLAGE DE NORTH HATLEY

**DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$
DISBURSED OVER \$ 5,000**

RÉUNION DU : 4 avril 2022 MEETING OF : April 4, 2022		Déposé : 2022-04-04 Submit : 04-04-2022
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE
		MONTANT/AMOUNT
INDUSTRIELLE ALLIANCE		
REMISE DE L'EMPLOYEUR RÉGULIER JANVIER 2022		4 298,15 \$
REMISE DE L'EMPLOYEUR RÉGULIER FÉVRIER 2022		4 475,73 \$
		TOTAL 8 773,88 \$
SEL WARWICK		
SEL DE DÉGLAÇAGE		1-214009 3 879,98 \$
SEL DE DÉGLAÇAGE		1-214493 4 164,37 \$
		TOTAL 8 044,35 \$
		Taxes incluses
REVENU CANADA		
REMISE DE L'EMPLOYEUR FÉVRIER 2022		6 405,85 \$
		TOTAL 6 405,85 \$
REVENU QUÉBEC		
REMISES DE L'EMPLOYEUR FÉVRIER 2022		15 845,72 \$
		TOTAL 15 845,72 \$
LES SERVICES EXP INC.		
HONORAIRES PROFESSIONNELS		670517 5 909,72 \$
		TOTAL 5 909,72 \$
		Taxes incluses
ADDÉNERGIE		
BORNE ÉLECTRIQUE (RUE RIVIÈRE)		18785 11 939,58 \$
		TOTAL 11 939,58 \$
		Taxes incluses
ÉNERGIES SONIC INC.		
DIESEL VOIRIE		76589107 1 972,28 \$
DIESEL VOIRIE		B0563101989 2 389,67 \$
DIESEL VOIRIE		00077052960 3 351,26 \$
FOURNAISE MAZOUT		00077221966 1 666,39 \$
DIESEL DEPT INCENDIE (À REFACTURER)		B0563102025 908,20 \$
DIESEL VOIRIE		00077480132 2 211,79 \$
		TOTAL 12 499,59 \$
		Taxes incluses
TARDIF DIESEL		
RÉP. VÉHICULE VOIRIE		WT05860 7 366,48 \$
		TOTAL 7 366,48 \$
		Taxes incluses
REAGAN SHELDON		
ENTRETIEN DE LA PATINOIRE(FÉVRIER)		267 4 872,07 \$
ENTRETIEN DE LA PATINOIRE (MARS)		298 1 465,93 \$
		TOTAL 6 338,00 \$
		Taxes incluses
L' EXCELLECE AGRIDUSTRIE DE L'ESTRIE		
LOCATION DÉNEIGEMENT		48278 10 368,28 \$
LOCATION DÉNEIGEMENT		48279 10 911,36 \$
		TOTAL 21 279,64 \$
		Taxes incluses
PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI		
QUOTE-PART 2022		202200004 21 648,00 \$
		TOTAL 21 648,00 \$
		Taxes incluses
RÉGIE INCENDIE MEMPRHÉMAGOG EST		
QUOTE-PART 2/4		238 22 061,25 \$
		TOTAL 22 061,25 \$
SANI ESTRIE		
COLLECTES DE MARS 2022		SE-114061 8 986,69 \$
CONTENEURS		SE-113648 749,64 \$
		TOTAL 9 736,33 \$
		Taxes incluses
GRAND TOTAL		157 848,39 \$

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

2022-04-04.08

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2022-03

ÉLUS	6 681,74 \$
PERMANENTS	28 086,44 \$
TOTAL	34 768,18 \$

2022-04-04.09

PIIA INSERTION – 3025 CH. CAPELTON, AGRANDISSEMENT

ATTENDU la présentation d'un projet d'agrandissement pour la propriété sise au 3025, chemin Capelton;

ATTENDU que les membres du CCU font la recommandation suivante :

- Le requérant doit s'assurer que les deux portes donnant sur le chemin Capelton possède la même fenestration. L'ajout du panneau de verre latéral à la porte du vestibule est cependant acceptable.

ATTENDU que les membres du CCU recommandent de façon majoritaire le projet en y incluant la recommandation précédente;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

D'accepter le projet présenté avec la recommandation émise par le CCU.

ADOPTÉE

2022-04-04.10

PIIA INTERMÉDIAIRE – 361 RUE HOVEY, AGRANDISSEMENT

ATTENDU la présentation d'un projet d'agrandissement pour la propriété sise au 361, rue Hovey;

ATTENDU que les membres du CCU recommandent, de façon unanime au conseil municipal, d'exiger la préparation d'un plan architectural/structurel démontrant clairement l'aspect de l'agrandissement sur le bâtiment existant;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, PROPOSE

QUE le conseil suive la recommandation du CCU et exige du propriétaire qu'il soumette à nouveau le projet à l'aide d'un plan architectural/structurel démontrant clairement l'aspect de l'agrandissement sur le bâtiment existant.

ADOPTÉE

2022-04-04.11

PIIA INTERMÉDIAIRE – LOT #4 029 155, CH. DE LA RIVIÈRE, NOUVELLE CONSTRUCTION UNIFAMILIALE

ATTENDU la présentation d'un projet de construction pour une résidence unifamiliale isolée sur le lot 4 029 155 du chemin de la rivière;

ATTENDU que les membres du CCU font les recommandations suivantes :

- Accepter le compromis pour la pente de toiture à 1:12;
- Exiger que les quatre (4) petites fenêtres de la partie droite du bâtiment soient minimalement alignées avec les grandes fenêtres de la partie de gauche;
- Recommander l'installation de plus grandes fenêtres sur la portion droite afin d'équilibrer la grandeur des ouvertures sur la façade avant du bâtiment;
- Recommander l'utilisation de matériaux de revêtement de couleur plus pâle sur le côté droit du bâtiment.

ATTENDU que les membres du CCU recommandent unanimement et favorablement le projet présenté avec les recommandations mentionnées précédemment;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE le conseil autorise le projet présenté avec les recommandations émises par le CCU

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

2022-04-04.12

DÉLÉGATION DE LA GESTION DU BARRAGE À LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI

Résolution visant le retour de la responsabilité de gestion et d'opération du Barrage de North Hatley à son propriétaire, soit la Régie Intermunicipale du Parc Régional Massawippi.

ATTENDU QUE le Barrage de North Hatley X0007340 est la propriété de la Régie Intermunicipale du Parc Régional Massawippi;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité du Village de North Hatley agit, par le biais de son Directeur général à titre d'opérateur responsable du Barrage et que les employés des travaux publics opèrent manuellement ledit ouvrage;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley tente depuis plusieurs mois d'unifier les cinq municipalités membres afin de mettre en œuvre de saines pratiques de gestion de l'eau visant la sécurité, la protection de l'environnement et la qualité de l'eau;

ATTENDU QUE le Barrage de North Hatley X0007340 se situe sur le territoire du Canton de Hatley;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la gestion et l'opération du Barrage de North Hatley X0007340 soient retournées sous la gouverne de la Régie Intermunicipale du Parc Régional Massawippi;

QUE les employés des travaux publics et le Directeur général de la Municipalité du Village de North Hatley en soient libérés de toute charges et responsabilités;

QUE le Directeur général de la Municipalité du Village de North Hatley entame rapidement la transition des dossiers avec la Secrétaire-trésorière de la RIPRM;

QUE le directeur général de la Municipalité du Village de North Hatley informe les différentes instances relatives à la gestion et l'opération du Barrage, soit :

Le Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;
Le Ministère de l'Environnement et des Changements Climatiques;
Le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;
Le Centre des Opérations Gouvernementales;
Le Ministère de la Sécurité Publique;
L'Association des Gestionnaires de Barrages;
Le COGESAF; et
Tout autre association ou instance gouvernementale ayant trait au dossier.

ADOPTÉE

2022-04-04.13

NOMINATION DES PATROUILLEURS NAUTIQUES À TITRE D'INSPECTEURS MUNICIPAUX

Résolution visant la nomination des Patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux afin de leur autoriser les pouvoirs d'intervention sur le Lac Massawippi.

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog et la Municipalité du village de North Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi et la rivière Massawippi;

ATTENDU que les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux et Arnaud Fontaine sont embauchés pour la saison 2022 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi et la rivière Massawippi;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
 - *Règlement sur les petits bâtiments*
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*
 - *Règlement sur les bouées privées*
 - *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*

ATTENDU que chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

MOI, NATHALIE MEUNIER, PROPOSE

QUE les patrouilleurs nautiques, Mélodie Dugrenier, Paige Lavoie, Anthony Jolin, Orland Trujillo, Maxime Champoux et Arnaud Fontaine, soient nommés inspecteurs municipaux aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1er mai au 31 octobre 2022.

ADOPTÉE

2022-04-04.14

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT RÉGISSANT LA PROTECTION ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

MOI, ELIZABETH FEE, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement régissant la protection et la préservation du patrimoine sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de d'établir les modalités et conditions assujetties à la protection et la préservation du patrimoine de North Hatley

2022-04-04.15

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME STATION DE NETTOYAGE D'EMBARCATIONS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA FAUNE, DES FORETS ET DES PARCS

Résolution visant le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'achat d'une station de nettoyage d'embarcation mobile.

ATTENDU l'échéance le 31 octobre 2021 du contrat de location et d'opération de la Marina;

ATTENDU les termes du nouveau contrat de location et d'opération de la Marina;

ATTENDU l'arrivée de la moule zébrée dans le Lac Massawippi à l'automne 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley tente depuis plusieurs mois de proposer une solution uniformisée aux municipalités riveraines du Lac Massawippi en matière de lavage d'embarcations tout en conservant leur autonomie sur les limites de leur territoire respectifs;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley prend au sérieux l'introduction et la prolifération des Espèces envahissantes dans le Lac Massawippi;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite récupérer la responsabilité et l'autorité en matière de lavage d'embarcations sur son territoire;

ATTENDU le programme « Stations de nettoyage d'embarcations » du Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;

ATTENDU QUE le Programme prévoit une aide financière maximale de 15 000,00\$;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du cadre normatif du programme d'aide financière;

MOI, ANDREW PELLETIER, PROPOSE

QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier, Monsieur Benoit Tremblay ou que le Directeur général adjoint, Monsieur Bruno Bélisle soient mandatés pour déposer une demande d'aide financière au programme *Stations de nettoyage d'embarcations* du MFFP visant l'acquisition d'une station de nettoyage d'embarcation mobile;

ADOPTÉE

2022-04-04.16

CERTIFICAT D'USAGER – ADOPTION DE LA TARIFICATION (SUJET RETIRÉ)

Sujet reporté à une prochaine séance.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

2022-04-04.17

ENTENTE AVEC BLEU MASSAWIPPI POUR LA GESTION DES OPÉRATIONS DE LA STATION DE LAVAGE

Résolution visant la conclusion d'une entente avec l'organisme Bleu Massawippi afin que ces derniers procèdent au lavage des embarcations

ATTENDU QUE l'ouverture du lac pour la saison estivale débute le 22 avril 2022 avec l'ouverture de la pêche;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley redevient titulaire du lavage des embarcations visant l'introduction d'espèces envahissantes dans le Lac Massawippi;

ATTENDU QU'il tient à cœur à la Municipalité de tout mettre en œuvre afin de limiter dans la mesure du possible et d'arrêter la prolifération des moules zébrées apparues dans le Lac Massawippi à l'automne 2021;

ATTENDU la volonté de la Municipalité du Village de North Hatley d'offrir et assurer aux résidents et non-résidents un service de lavage d'embarcations adéquat;

ATTENDU QUE l'organisme Bleu Massawippi possède les formations, accréditations et outils nécessaires à un déploiement rapide d'une station de lavage sur le territoire de North Hatley;

Moi, ANDREW PELLETIER, PROPOSE

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay et ou le Directeur général adjoint, Monsieur Bruno Bélisle, soient mandatés afin d'établir les modalités d'une entente de service avec l'organisme Bleu Massawippi afin d'assurer le lavage des embarcations pour la saison estivale 2022;

QUE dans l'entente, il soit déterminé que les embarcations soient lavées avant la mise à l'eau et à la sortie de l'eau assurant ainsi une protection pour les lacs avoisinants;

ADOPTÉE

2022-04-04.18

AJOUT DE SIGNALISATION SUR LA RUE SHERBROOKE ET LA RUE MERRILL

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2019-10-07.22 exprimant l'intention de la Municipalité à faire diminuer la vitesse des véhicules sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'inquiétude face à la vitesse excessive observée sur les rues Sherbrooke et Rublee persiste;

CONSIDÉRANT QUE notre territoire se définit comme ayant à la fois un caractère villageois et touristique et qu'une bonne part de l'ensemble des déplacements se fait à pied ou à vélo;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'ajouter un « ARRÊT » sur la rue Sherbrooke, à l'intersection de la rue Merrill, du côté descendant vers le centre du village, ainsi qu'un « ARRÊT » au coin de la rue Merrill et Rublee.

ADOPTÉE

2022-04-04.19

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS ET ADRESSE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

INTERVENANTS	OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL	
PAUL ST-PIERRE	Q. The mayor and Council members were elected in part to reduce speeding and traffic noise in the Town. If I am to judge by Sherbrooke Street, the problem is at least as bad as ever, and the solutions of the last Administration as ineffectual (the Magog SAAQ) (after discussion with Mr. St-Pierre, it is the SQ of Magog) and as perverse as ever (lowering the speed limit only increases the amount of speeding). What does the new Council and the Mayor propose to do about this problem? Perhaps a private Town police force is now called for?
	R. We are adding a stop sign to try and reduce the speed coming down the hill. We are also planning on holding a meeting with the SQ so that they can explain to the citizens where they choose to put their focus. They base themselves off of the amount of complaint they get about each subject. So again, call them yourselves when you see something.
DOMINIQUE FREMINET	Q. Lors de la réunion du conseil de janvier je vous avais demandé pourquoi l'eau de l'aqueduc sentait le chlore, et comme réponse vous avez mentionné que vous deviez avoir une réunion le 20 janvier avec la RIEM . Je suppose que vous avez un supplément d'info à ce sujet ,car je trouve que la qualité de l'eau laisse à désirer.
	R. On a parlé avec l'usine pour les échantillons, et nous respectons la limite du niveau de chlore que la loi nous permet d'avoir.
FLORENT HÉBERT	Q. Où devons-nous nous procurer les vignettes résidents pour bateau et à quel prix? A compter de quelle date pourrons-nous le faire compte tenu de l'ouverture de la pêche le 22 avril?
	R. Nous allons sortir l'information par les moyens de communication que nous avons. Tout ça c'est réglé cette semaine c'est certain. On est très conscient de l'ouverture le 22 avril.
FLORENT HÉBERT	Q. Où devons-nous nous présenter pour faire laver le bateau et pour la mise à l'eau et quel horaire est prévu pour cette opération. Est-ce que les bateaux devront être lavés à l'entrée et à la sortie de l'eau comme à l'automne dernier Est-ce que les résidents seront chargés pour l'opération lavage de bateau
	R. Toute ces opérations sont prévues pour être à la Marina, comme les années précédentes. Les bateaux vont devoir être lavés à l'entrée et les sorties. Nous allons fort probablement charger les citoyens pour cet opération.
FLORENT HÉBERT	Q. Est-ce possible d'informer les résidents de la nouvelle politique ou des nouveaux règlements (concernant les bateaux) par courriel dès que possible?
	R. Effectivement, ça va être fait rapidement.
FLORENT HÉBERT	Q. Est-ce que le Village a reçu un rapport suite aux activités de plongée de l'automne dernier et quelles ont été les conclusions et les recommandations?
	R. On n'a pas encore reçu le rapport, aussitôt qu'on le reçoit on le publiera.
KRISTA FIDLER	Q. Mme Valcke asked where does the water go from the cleaning station boats?
	R. We had it verified, it does not go back into the river. There is a water retention basin, that drains into the ground.
KRISTA FIDLER	Q. After the roads get washed, is there a reason that we wait until mid-july to put in the speed bumps? (Chemin lac and river)
	R. We can look at adding some on river, but there is no reason that we can't put them in earlier.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

KRISTA FIDLER	Q.	The handicapped parking in front of the post office is being used liberally by everyone. It's on the wrong side of the road. If someone is parked there, we can't get two cars through on the road and I think that it needs to be moved.
	R.	We'll add this to the list of items to discuss with the SQ. I wouldn't want to remove it from that side of the road though cause they don't have enough time to cross the street. It's certainly an issue to discuss further.
VINCENT DIONNE	Q.	L'eau qui se ramasse sur la rue Capelton. L'égout pluvial est bouché.
	R.	On est en discussion avec le MTQ, c'est leur rue. We can't fix the problem since it doesn't belong to us.
VINCENT DIONNE	Q.	Je ne reçois pas de journal ou circulaire de la municipalité par la poste. Est-ce normal?
	R.	Nous publions des bulletins d'information chaque saison, par email et sur notre site web. Ce qui est envoyé par courrier devrait être reçu par tout le monde.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Are we going to make it possible to attend working meetings?
	R.	We are trying to make this happen, it will come. People will eventually be able to attend, for the first hour only.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Could we possibly be more detailed in the construction items? Point 11 for example, could we identify the address instead of the lot number?
	R.	The civic number was stated in the title.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Would it be possible to put a summary of construction projects with the permit? Also a sign in front of a building that is requesting a demolition permit? So that people have a chance to review the projects and voice their opinions?
	R.	When the project is of greater scale, in the center of the village for example, it may be open to a public consultation. However, when it's a personal project, such as a house, we can not let anyone and everyone give their opinion. People have different styles and preferences. The inspector is there to do a specific job and we'll let him do just that. He makes sure that the municipal by-laws are followed in these new constructions, before emitting a permit. This is fair treatment, by by-law, done by a neutral party. Not by personal preferences.
MICHAEL GRAYSON	Q.	When will council take time to review the commitments made to the village in 2013, which were to facilitate a major development in the flood zone (Laliberté project). Approval was given for 230 condos and to sell municipal garage and the land behind it. Those have never been revoked. Are they being reviewed and will a decision be made because at the moment they are simply hanging there.
	R.	It will certainly be reviewed by this council. It may feel longer for some, but please keep in mind that we have only been in office for 5 months. There are many projects to address, but know that we take this seriously and the Laliberté project is to be reviewed. We will make certain that we do this and make a decision that is best for the community before being forced into doing something.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Will you be able to look at paving the top of Massawippi, the road is awful shape. The hill part was repaved in the last few years but it needs fixing now.
	R.	Yes, it has to be done.
DONALD WATT	Q.	On the subject of the dam. I never knew that the dam was not on our property. I'm quite surprised to hear that we took on the expense of turning it into an automated system. Did we pay for that entire project?
	R.	Who decides the what level to keep the lake at? It was a shared cost between the 5 municipalities. Anything concerning the dam is split. We have been managing it, but it's the property of the Régie.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

		The government decides the level, and we follow the regulation. Note that we are only allowed to move it by 10% per 24 hour period.
DONALD WATT	Q.	What influence do you have on Blue Massawippi? I sent them a cheque of \$1000 and I have yet to hear from them.
	R.	We are in partnership with them. This is her life's mission, she's passionate and is an expert in it. They take the protection of the lake very seriously. The arrival of the zebra mussels took them by storm. They have gone from a small organization to I think 15 employees. They had to grow fast and take a huge project on quickly. I don't think it's a lack of knowledge, it was just overwhelming. That being said, I do not know why you have not received a receipt, there is nothing I can do about that.
CAROLE HALLER	Q.	The people coming back as lake patrollers, are they all returning or are they new? Is there any discussion about continuing the sidewalk to the beach? Is it possible to get bouys in the dam? It's an important safety measure because if people don't know that the dam is there it's dangerous.
	R.	Returning patrollers. The sidewalk is a decision that needs to be made by the MTQ. They have already been approached. The dam is a Park Régional decision, but I will bring it up at our next meeting.
CAROLE HALLER	Q.	I see that Samson's property has put up his permit but what is being done exactly? Who ok'd the permit? My concern is that the lot beside his house is for sale and has a water access associated with it. Is everybody's access going to be that one property?
	R.	Permits do not need to go through the CCU if there is nothing being changed, so you will need to speak with the inspector for further information. As for the lake access, the town does not take care of that, that's all notaries.
CAROL HALLER	Q.	I went to the town website, to the council page and the "connect with me" button doesn't work. Regarding the stop sign, I think you need to rethink this because there should be one going uphill too. People zoom up Sherbrooke, so this doesn't seem logic to me.
	R.	The administration tried the connection button when you mentioned this issue to them over the phone and it works. It brings you directly to the council member's email. We cannot put a stop sign going up hill because it would be difficult for people to start up again, especially in the winter.
	Q.	You could put a speed bump on Sherbrooke because it's not a provincial road.
	R.	That would be a dangerous thing to do on a hill like that.
	Q.	Le stationnement municipal était payant avant. J'ai de la misère à sortir de mon cours parce qu'on ne charge rien.
	R.	Ça va changer. On sait que c'est un problème. Le parking sera payant. Je ne peux pas promettre que ça va être pour cet été mais on en discute présentement.
	Q.	When do the tempos come down this year?
	R.	April 15 th .

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
4 AVRIL 2022**

2022-04-04.20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h05 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, SOPHIE BRASIOLA, propose que la séance soit levée et fermée.

Marcella Davis Gerrish
Mairesse

Bruno Bélisle
Directeur général adjoint

Je, MARCELLA DAVIS GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROJET À ADOPTER